

## **FACTURATION DES HEURES DE FORMATION INTERNE POUR DOSSIERS SAISIS EN 2009**

### **A TRANSMETTRE À L'ISSUE DE LA FORMATION :**

**1- LE FORMULAIRE « DEMANDE DE REMBOURSEMENT » DÛMENT REMPLI**

**2- UNE ATTESTATION MANUSCRITE DU SALARIE EN FORMATION :**

*Je, soussigné (nom du salarié) certifie avoir suivi une formation interne, d'une durée de (nombre d'heure de formation interne) au sein de l'entreprise (nom et adresse de l'entreprise), sous la responsabilité de (nom du tuteur) en conformité avec le programme prévu à l'origine du contrat de professionnalisation et communiqué à DISTRIFAF.  
Date et Signature du salarié*

**3- LE DERNIER BULLETIN DE SALAIRE DU STAGIAIRE**

## **FACTURATION DE L'AIDE A LA FONCTION TUTORALE**

### **A TRANSMETTRE À L'ISSUE DE LA FORMATION :**

**1- LE FORMULAIRE « DEMANDE DE REMBOURSEMENT » DÛMENT REMPLI**

**2- LE DERNIER BULLETIN DE SALAIRE DU STAGIAIRE**

*Les formulaires « Demande de Remboursement » sont transmis à l'entreprise avec les accords de prise en charge en début de contrat.  
Ils sont également téléchargeables sur notre site internet [www.distrifaf.com](http://www.distrifaf.com)*

## **FACTURATION DES HEURES DE FORMATION INTERNE POUR DOSSIERS SAISIS EN 2010**

*Sous réserve que le programme de formation interne dûment signé par le salarié, l'employeur et le tuteur a été transmis à DISTRIFAF à l'instruction du dossier.*

### **A TRANSMETTRE À L'ISSUE DE LA FORMATION :**

#### **1- LE FORMULAIRE « DEMANDE DE REMBOURSEMENT » DÛMENT REMPLI**

#### **2- L'ATTESTATION DE FORMATION DELIVREE AU SALARIE PRECISANT :**

- la nature de la formation
- la durée de la formation
- les objectifs de la formation
- les résultats de l'évaluation des acquis

#### **3- LE DERNIER BULLETIN DE SALAIRE DU STAGIAIRE**

## **FACTURATION DE L'AIDE A LA FONCTION TUTORALE**

### **A TRANSMETTRE À L'ISSUE DE LA FORMATION :**

#### **3- LE FORMULAIRE « DEMANDE DE REMBOURSEMENT » DÛMENT REMPLI**

#### **4- LE DERNIER BULLETIN DE SALAIRE DU STAGIAIRE**

*Les formulaires « Demande de Remboursement » sont transmis à l'entreprise avec les accords de prise en charge en début de contrat.  
Ils sont également téléchargeables sur notre site internet [www.distrifaf.com](http://www.distrifaf.com)*